

## La chronique du maire

Paul  
Germain



JUILLET 2020

## Maison des aînés et notre vision de nous-même

Plusieurs personnes ont émis des doutes sur la pertinence de la venue d'une maison des aînés à Prévost. Chacun a droit à ses opinions, mais cela

m'amène à me poser les questions suivantes:

La place que nous donnons à nos aînés dans la société est-elle symptomatique de la valeur que nous donnons à la vie en général? La vie de nos gens âgés, mais aussi celle des plus jeunes, à travers le rythme et les valeurs autour duquel nous construisons notre existence, ne mérite-t-elle pas une amélioration non seulement quantitative, mais surtout qualitative? – Voici pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'un bon projet.

**Une place dans leur milieu pour nos aînés** – La plupart des résidents des maisons des aînés seront des personnes avec des problèmes cognitifs. Un univers stable est une clé pour leur bien-être. Le fait d'exporter hors de leur milieu nos personnes vulnérables et de les déraciner dans d'autres villes, dans des CHSLD à taille bureaucratique plutôt qu'humaine, n'est pas propre à assurer à ces gens la stabilité et la sérénité

requise par leur état émotionnel. Le concept des maisons des aînés est l'une des réponses à ces besoins.

Leurs proches aidants ont aussi le droit de vivre près d'eux, sans être toujours sur la route à chercher un stationnement dans les rues d'une ville étrangère. Il s'agit de gains non quantifiables, mais qui ont une portée humaine indéniable.

**La maison des aînés créera des emplois** – Notre ville regorge de personnes travaillant dans le milieu de la santé. Certains y trouveront du travail près de chez eux, peut-être même à côté de l'école de leur enfant. Leur qualité de vie, le temps gagné en transport, le temps supplémentaire passé en famille et les gains environnementaux ne se quantifient peut-être pas dans le PIB prévostois, mais ils permettront de maintenir la 8e place de Prévost comme ville où il fait bon vivre.

**Une venue structurante** – La rétention de travailleurs le jour à Prévost augmente l'attractivité de la Ville pour attirer des commerces de proximité qui ont besoin d'une clientèle à toute heure de la journée. La venue de ces entreprises augmentera l'offre commerciale aux citoyens et améliorera la capacité fiscale de la ville.

**Choix de l'emplacement** – Lors des discussions préliminaires, la ville a suggéré trois emplacements au Centre intégré de santé et service sociaux des Laurentides (CISSS). Le site devait avoir l'égout et l'aqueduc, être facile d'accès et être intégré dans sa communauté. Nous croyons que la présence d'une école et des enfants à proximité n'est pas étrangère au choix du CISSS. De plus, la disponibilité immédiate du terrain et sa cession à titre gratuit par la ville ont été un facteur déterminant.

Pour l'accès au site, deux hypothèses ont été étudiées, soit par la rue Marchand ou par la

Chopin via la rue Mozart. La présence de l'école, d'un ruisseau et de propriétés privées a fait renoncer le CISSS à ce parcours.

Vraisemblablement, cet automne, les rues Chopin et Marchand seront interconnectées, ce qui devrait diminuer de façon importante les allées et venues sur la rue Mozart causée par l'école des Falaises et les autobus scolaires.

Toutes les mesures possibles seront prises pour diminuer la circulation automobile sur la rue Chopin, afin de favoriser l'accès au site par la rue Mozart. Les résidents de la rue Chopin seront consultés afin de trouver ensemble des mesures appropriées pour garder la rue sécuritaire.

**Impact sur le milieu et architecture** – L'architecture des maisons des aînés est attrayante et les bâtiments sont de taille humaine. La maison accueillera 48 résidents répartis dans quatre ailes de douze chambres. Les repas seront préparés, diminuant ainsi de façon significative les allées et venues.

Comme l'école, à cause de la topographie du terrain, le bâtiment sera beaucoup plus bas que les propriétés et ne bloquera pas la vue des citoyens sur les montagnes.

Le Centre de service scolaire et le CISSS ont entamé des discussions enthousiastes qui nous laissent penser qu'une collaboration étroite entre l'école et la maison des aînés aura lieu, permettant aux enfants de profiter de certains espaces du site.

Le terrain aurait pu abriter des projets privés ou publics avec un impact beaucoup plus important. Nous devons nous assurer que tous les Prévostois puissent grandir, s'épanouir et vieillir dans leur communauté d'appartenance. D'autres projets en ce sens suivront.



Photo : Ministère de la Santé et des Services sociaux

## Les fournisseurs locaux de la Ville devront respecter ses règlements

La Ville octroie chaque année plusieurs contrats selon les processus de demande de prix ou de soumissions sur invitation à des fournisseurs locaux.

Il est arrivé à plusieurs reprises dans le passé que la municipalité soit aux prises avec un cocontractant ayant commis plusieurs infractions relativement à la réglementation de la Ville pour lesquelles des avis ont été émis. Nous croyons que c'est d'envoyer un mauvais message à la population que la Ville de Prévost s'engage avec des entreprises qui ne respectent pas ses lois.

De plus, les constats d'infraction et les pénalités monétaires s'y rattachant ont leurs limites. Les procédures d'injonction ou de

requête en démolition, bien qu'elles soient pertinentes dans beaucoup de dossiers, ne sont pas toujours appropriées pour tous.

C'est pour cela que le service du greffe mettra en place incessamment une politique visant à exclure ceux qui ne respectent pas nos règlements sociétés susceptibles de contracter avec nous pour les contrats attribués par demande de prix ou sur invitation. Cette politique sera claire et évitera le sentiment de certaines entreprises d'être arbitrairement privées de contrats de la municipalité.

## Le P'tit train du Nord entre en gare à Prévost

Dans la volonté d'assurer la pérennité de la gare, tout en conservant sa vocation de lieu de rassemblement, la Ville de Prévost a conclu une entente avec la corporation du Parc linéaire du P'tit Train du Nord.

Cette entente remet la gestion de la gare dans les mains de l'organisme et prévoit que la gare de Prévost devienne une maison d'accueil du P'tit Train du Nord.

L'organisme du Parc linéaire est tout indiqué pour ce mandat puisqu'ils connaissent les réalités du sentier mieux que personne. En plus de permettre la conservation de ce lieu emblématique, cette collaboration fera de la gare de Prévost un arrêt incontournable sur la piste cyclable et permettra de faciliter la gestion des près de 60 patrouilleurs qui pourront y trouver un lieu de rassemblement. Cette venue créera des emplois ou des occa-

sions de bénévoles pour les jeunes et moins jeunes de Prévost.

De plus, l'organisme s'est engagé à renseigner les gens sur les attraits de Prévost en plus de promouvoir nos commerces tout en respectant le caractère communautaire de l'endroit.

Depuis près de 30 ans, le comité de la Gare de Prévost avait pour mission d'assurer la conservation des lieux, objectif qui a été atteint avec brio. Comme maire et ami de la gare, je tiens à souligner tout le travail et l'implication des membres du comité et de tous les bénévoles qui au fil des années ont tenu le fort.



## Quitter la MRC Rivière du Nord

La Ville de Saint-Jérôme, par l'un des chroniqueurs proches de l'administration Maher, a lancé un ballon politique à l'occasion de la venue du premier ministre à Saint Jérôme : créer une Municipalité régionale de comté (MRC) pour la ville de Saint Jérôme comme la ville de Mirabel.

Rappelons que la Ville de Saint-Jérôme comme sa voisine est issue de la fusion des villes de Bellefeuille, Lafontaine, Saint-Antoine et Saint-Jérôme.

Cela impliquerait le changement d'appartenance des autres villes de la Municipalité régionale de Rivière-du-Nord (Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Saint-Colomban) à d'autres MRC. Par exemple, Prévost, accompagné de Saint-Hippolyte et Saint-Sophie (pour avoir une division territoriale similaire au comté de Prévost), pourrait demander de faire partie de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Bien que cela soit une tentative politique de mettre au pas les autres villes de la MRC Rivière-du-Nord dans certains dossiers, il s'agirait d'une très bonne nouvelle pour Prévost et pour l'ensemble des autres municipalités de la MRC.

Ce changement serait bénéfique pour Prévost à plusieurs points de vue :

- Nous avons une communauté d'intérêts avec nos voisins du nord;
- Le financement des supralocaux serait beaucoup moins lourd. Les Prévostois ne le savent peut-être pas, mais ils paient pour le train de

banlieue, le théâtre Gilles-Vigneault, le musée d'art contemporain, l'arène, le parc régional de la Rivière-du-Nord, etc. ;

C. Le schéma d'aménagement de la MRC RND est orienté pour concentrer tous les services à Saint-Jérôme : école secondaire, salle de spectacle, CHSLD, etc. La ville-centre limitant ainsi la possibilité d'offrir certains services à nos citoyens;

D. Les relations entre des villes de taille semblable (Prévost, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Piedmont, etc.) seraient sûrement meilleures qu'avec une ville-centre qui veut financer ses activités en se servant de ses voisins.

Pour la MRC des Pays-d'en-Haut, l'ajout d'une ville comme Prévost serait avantageux au niveau financier et structurant à long terme pour nos voisins du Nord.

L'ouverture que semble manifester le maire de Saint-Jérôme à travers la création d'une nouvelle MRC pour Saint-Jérôme est une occasion incroyable. Après consultation avec nos citoyens, nos organismes et les villes concernées, la Ville de Prévost examinera cette solution avec intérêt.